



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

— RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

* * * *

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 16/06/2023

ID : 084-218400877-20230616-DL_484_CDEPU-DE



N° 484/2023

SEANCE DU 12 JUIN 2023

Nombre de membres

- En exercice : 35
- Présents : 26
- Votants : 34

- Pour : 30
- Contre : 00
- Abstention : 04

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte publié le :

16 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'Orange, légalement convoqué par le maire le cinq juin deux mille vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à Orange ;

Sous la présidence de Monsieur Yann BOMPARD, Maire.

Etaient présents

M. Yann BOMPARD, M. Denis SABON, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Jonathan ARGENSON, Mme Marcelle ARSAC, Mme Joëlle EICKMAYER, Mme Muriel BOUDIER, Mme Catherine GASPA, M. Xavier MARQUOT, M. Patrice DUPONT, M. Armand BEGUELIN, M. Michel BOUYER, , Mme Christiane LAGIER, Mme Christine JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Joëlle CHALANDON, M. Jean-Dominique ARTAUD, M. Pierre MARQUESTAUT, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, M. Jean-Pierre PASERO, M. Bernard VATON, M. Christian GASTOU, Mme Carole NORMANI, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI

Absents représentés

M. Claude BOURGEOIS représenté par Mme Catherine GASPA
Mme Chantal GRABNER représentée par M. Xavier MARQUOT
M. Jean-Michel BOUDIER représenté par M. Michel BOUYER
M. Cédric ARCHIER représenté par M. Jean-Dominique ARCHIER
Mme Valérie ANDRES représentée par M. Jonathan ARGENSON
Mme Aline LANDRIN représentée par Mme Céline BEYNEIX
M. Ronan PROTO représenté par M. Christian GASTOU
Mme Yannick CUER représentée par M. Jean-Pierre PASERO

Absente

Mme Marie-France LORHO

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Céline BEYNEIX est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.



N° 484/2023

Rapporteur : M Yann BOMPARD

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DU COUDOULET A ORANGE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1414-2, L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu le Code de la Commande Publique et ses articles R 2124-2 1°, R 2124-3 et R 2124-4 relatifs aux appels d'offres ouverts ;

Vu le Code de la Commande publique et son article R2123-1 relatif à la dérogation procédurale pour les lots de faible montant ;

Vu le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Travaux ;

Considérant que la Ville d'Orange souhaite construire un groupe scolaire au Coudoulet comprenant une école maternelle et une école primaire ;

Considérant que la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée au groupement HB MORE, suite à une procédure de concours lancée en 2021;

Considérant que les prestations de ce marché sont réparties dans des lots définis comme suit :

Lot n°1 : gros oeuvre

Lot n°2 : ossatures – bois bardages

Lot n°3 : enduits - façades

Lot n°4 : étanchéité

Lot n°5 : menuiseries extérieures bois

Lot n°6 : serrurerie

Lot n°7 : cloisons – doublages – faux plafonds

Lot n°8 : menuiseries intérieures - mobilier

Lot n°9 : chapes

Lot n°10 : revêtements de sols

Lot n°11 : peinture nettoyage

Lot n°12 : équipements de cuisine

Lot n°14 : courants forts – courants faibles

Lot n°15 : photovoltaïque

Lot n°16 : VRD

Lot n°17 : aménagements paysagers

Lot n°18 : sondes géothermiques

Considérant que le marché estimé à 7 160 617,00 € HT prend la forme d'un appel d'offres ouvert ;
Considérant la possibilité de passer certains lots de faible montant en procédure adaptée, dans le cas où la valeur estimée de chaque lot concerné est inférieure à 1 million d'euros hors taxes et que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots ;

Considérant que les lots 5, 7, 8, et 17, estimés à 1 411 723 € HT ont été traités en « petits lots » et ont fait l'objet d'une consultation en procédure adaptée ;

Considérant la consultation passée en appel d'offres selon les modalités suivantes :

- avis de publicité envoyé à la publication au BOAMP et au JOUE le 20 février 2023 via la plateforme dématérialisée <https://marches-securises.fr>, avec une date limite de remise des offres fixée au 24 mars 2023 – 12 h ;
- les critères de jugement sont les suivants :
 - Critère Prix des prestations pondéré à 60 %
 - Critère Valeur technique pondéré à 40 %

Sous-critères pour les lots 1, 2, 3, 4, 6, 10, 11 & 15

- organisation des travaux et optimisation du planning 20 sur 40 points
- disponibilité des effectifs pendant les vacances 10 sur 40 points
- environnement et fiches FDES 10 sur 40 points

Sous-critères pour les lots 9, 12, 14, 16 & 18

- organisation des travaux et optimisation du planning 25 sur 40 points
- disponibilité des effectifs pendant les vacances 15 sur 40 points

Considérant qu'à l'issue de cette consultation, 189 entreprises ont téléchargé un dossier et 56 entreprises ont remis une offre ;

Considérant la consultation passée en procédure adaptée selon les modalités suivantes :

- avis de publicité envoyé à la publication au BOAMP le 20 février 2023 via la plateforme dématérialisée <https://marches-securises.fr>, avec une date limite de remise des offres fixée au 24 mars 2023 – 12 h ;

- les critères de jugement sont les suivants :

Critère Prix des prestations pondéré à 60 %

Critère Valeur technique pondéré à 40 %

Sous-critères technique - lots 5, 7 & 8

Organisation des travaux et optimisation du planning 20 sur 40 points

Disponibilité des effectifs pendant les vacances 10 sur 40 points

Environnement et fiches FDES 10 sur 40 points

Sous-critères technique Lot 17 Aménagement paysager

Organisation des travaux et optimisation du planning 20 sur 40 points

Disponibilité des effectifs - vacances d'été 10 sur 40 points

Disponibilité des effectifs – vacances Toussaint 10 sur 40 points

Considérant qu'à l'issue de cette consultation, 75 entreprises ont téléchargé un dossier et 15 entreprises ont remis une offre.

L'ensemble des plis ont été remis au maître d'œuvre, le groupement HM MORE ARCHITECTES, chargé de l'analyse des offres ;

Le rapport d'analyse des offres a été présenté aux membres de la commission d'appel d'offre en date du 23 mai 2023 afin d'émettre un avis, le résultat proposé est le suivant :

LOT 1 GROS ŒUVRE

	Note totale	Classement
1. Batri Diaz	58,38	5
2. Rodari CF	52,09	6
3. Chevalier	85	1
4. GP Construction	82,2	2
5. SARL MK	64,12	3
6. RP Maço.	64,09	4

LOT 2 OSSATURE BOIS

	Note totale	Classement
1. TDA	61,40	5
2. BERNARD	64,89	3
3. RUBNER	60,28	6
4. GUILHOT	82,50	1
5. LVR	73,59	2

6. ITINERAIRE	64,73	4
7. JB CONSTR.	54,53	7

LOT 3 ENDUITS FACADES

	Note totale	Classement
SASU VASSILEO LANGUEDOC ROUSSILLON	68,53	2
SAS MF HABILLENZ VOS FACADES	77,40	1
ISPE BAT	67,50	3

LOT 4 ETANCHEITE

	Note totale	Classement
SMAC AGENCE ARAE	59,82	2
COUVRACIER EST	75,00	1

LOT 5 MENUISERIES EXTERIEURES

Base + PSE	Note finale	Classement
MEUNIER MARNAT	57,55	3
Roux Frères	75,96	1
Société M.O.B	75,00	2

LOT 6 SERRURERIE

	Note totale	Classement
SARL ATOUT F.E.R	70,00	1
METALLERIE FERRONNERIE DES BARONNIERS (M.F.B)	58,98	2
O'PURE SARL	42,49	3

LOT 7 CLOISONS FAUX PLAFOND

Base + PSE	Note finale	Classement
CPI	72,50	1
EURL PPB	71,08	2
ISOLBAT	64,24	3
M2C	51,36	5
SOLELEC	60,99	4

LOT 8 MENUISERIES INTERIEURES

	Note totale	Classement
IROKO	73,50	2
MENUISERIE CHINAPPI	75,00	1
Roux Frères	70,47	3
Société M.O.B	57,33	4

LOT 9 CHAPES

	Note totale	Classement
DUCLAUX KALKIAS CHAPE LIQUIDE	66,25	1
SAS TECHNISOL	58,07	2

LOT 10 REVETEMENT DE SOLS

	Note totale	Classement
SARL AE BTP	68,93	3
SARL NOUVOSOL	75,42	2
SARL RER	65,97	4
VASSILEO LANGUEDOC ROUSSILLON	80,00	1

LOT 11 PEINTURE NETTOYAGE

	Note totale	Classement
B-Y PEINTURE	58,40	3
COCO ECO LEGRANI	43,64	8
SAS DG PEINTURE	70,00	1
SAS KS PEINTURE	66,12	2
POLE SUD RENOVATION SAS	48,68	6
JBOQUET PEINTURE	51,43	5
SARL RER	51,92	4
VASSILEO LANGUEDOC ROUSSILLON	47,16	7

LOT 12 EQUIPEMENT DE CUISINE

	Note totale	Classement
CUISINE FROID PROFESSIONNEL	70,60	3
FROID CUISINE INDUSTRIE SAS	81,25	1
SARL PERTUIS FROID	73,57	2

LOT 14 COURANTS FORTS ET FAIBLES

	Note totale	Classement
SARELEC	60,10	4
REBOUL COTTE	70,00	3
BRES	75,98	1
INEO	74,20	2
SNEF	58,41	5

LOT 15 PHOTOVOLTAIQUE

Note totale Classement

SNEF **67,50** **1**

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
 Reçu en préfecture le 19/06/2023
 Publié le 16/06/2023
 ID : 084-218400877-20230616-DL_484_CDEPU-DE



LOT 16 VRD

	Note totale	Classement
BRAJA-VESIGNE	93,75	1
EIFFAGE ROUTE GRAND SUD SAS	76,27	2

LOT 17 AMENAGEMENT PAYSAGERS

Base + option Note totale Classement

Jardins de Provence **85,25** **1**

Serpe **75,00** **2**

SRV Bas Montel **60,41** **3**

LOT 18 SONDES GEOTHERMIQUES

	Note totale	Classement
BASE + PSE-4.1		
LUROFORAGE	73,75	1

Considérant que la dépense est prévue au Budget principal 2023 et suivants ;

A l'unanimité (4 abstentions : M. Christian GASTOU, Mme Carole NORMANI, M. Ronan PROTO, M. Bernard VATON),

DECIDE

Article 1 : d'approuver la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 23 mai 2023 ;

Article 2 : d'attribuer et de signer toutes les pièces du marché attribué aux sociétés comme suit.

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 16/06/2023

ID : 084-218400877-20230616-DL_484_CDEPU-DE

S²LOW

Lots	Attributaire	Montant € HT
GROS ŒUVRE	CHEVALIER BATIMENT	692 747 €
Ossature bois	GUILHOT	1 095 555 €
ENDUITS - FACADES	HABILLEZ VOS FACADES	228 089,48 €
ETANCHEITE	COUVRACIER EST	435 741,05 €
MENUISERIES EXT	ROUX FRERES	496 380,40 €
SERRURERIE	ATOUT FER	117 121,89 €
CLOISONS	CPI	381 264,16 €
MENUISERIES INT	MENUISERIE CHINAPPI	427 325,48 €
CHAPES	DUCLAUX	44 175 €
REVETEMENTS SOLS	VASSILEO	184 449,75 €
PEINTURE	DG PEINTURE	52 605 €
EQUIPEMENT CUISINE	FROID CUISINE INDUSTRIE	73 417,91 €
COURANTS FORTS – FAIBLES	BRES	547 330 €
PHOTOVOLTAIQUE	SNEF	43 500,72 €
VRD	BRAJA VESIGNE	618 418,70 €
AMENAGEMENTS PAYSAGERS	JARDINS DE PROVENCE	234 885,50 €
SONDES GEOTHERMIQUES	LUROFORAGE	180 000 €
TOTAL DE L'OPERATION		5 853 007,04 €

La Secrétaire de séance

Céline BEYNEIX

Le Maire

Yann BOMPARD

